Dépôt Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 10/10/2025
089-218900918-20250912-D_2025_053-DE

République française Département de l'Yonne CNE CHATEL CENSOIR

Séance du vendredi 12 septembre 2025

Date de la convocation: 08/09/2025

Membres en L'an deux mille vingt-cinq et le douze septembre l'assemblée exercice : 14 régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de

Présents: 10 Olivier MAGUET,

Votants: 11 Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,

Pour: 11

Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,

Contre : 0 Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Abstentions: 0 Représentés: Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU

Excusés: Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents: Richard DETHYRE

PLAN DE COUPE 2026 DE LA FORET COMMUNALE - (D 2025 053)

Le Maire informe le Conseil municipal que l'Office National des Forêts a proposé le plan de coupe pour l'exercice 2026 et le présente au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE le plan de coupe de la forêt communale pour l'exercice 2026 tel qu'il a été proposé par l'ONF, à savoir :

- martelage de la parcelle 21 (2,99 ha) en coupe de petits bois.

martelage de la parcelle 20 (3,54 ha) en ouverture de cloisonnements d'exploitation

- vente des petits bois des parcelles 20 et 21 en 2026.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance

Annick IENZER

Le Maire Olivier MAGUET